

AUTORISATION DE PRISES DE VUES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DU CODE CIVIL

Je soussigné(e) : Madame/Monsieur (*)
Demeurant
de nationalité
né(e) : _____ à :

Autorise expressément, à titre gracieux, l'association Aux Chiens Heureux (club canin) :

à reproduire, diffuser, publier ou représenter partiellement ou intégralement les images, qui ont/auront été réalisées de moi à l'occasion du cours / concours auquel j'ai participé, en vue de l'exploitation de ces images par cette association par tout moyen et sur tous supports et formats connus et inconnus à ce jour.

Pour les besoins de cette exploitation, j'autorise en outre l'association Aux Chiens Heureux à effectuer tout montage et adaptation desdites images.

Je reconnais par la présente la cession de mes droits d'exploitation sur les travaux auxquels j'ai participé, conformément aux dispositions des articles L212-3 et L212-4 du Code de la Propriété Intellectuelle, au profit de l'association Aux Chiens Heureux.

En conséquence, ont été cédés par moi à l'association Aux Chiens Heureux, à titre exclusif et à titre gracieux, tous les droits d'exploitation - y compris les droits graphiques, droits d'adaptation, de transformation ou d'arrangements par extraits ou non - et notamment ceux de représentation, reproduction, communication, transmission, diffusion, édition, publication, exécution publique des images.

Cette cession porte ainsi - sans que ceci soit limitatif - sur les modes d'exploitation suivants, dans le monde entier et pour la durée légale française et étrangère des droits, quels que soient le procédé ou le support, connus ou à venir, pour fixer les images :

1. reproduction sur tous supports, notamment aux fins de marchandisage, représentation, communication en tous lieux,
2. télédiffusion, gratuite ou payante, par voie hertzienne, par satellite, câble et/ou toute autre technologie actuellement connue ou inconnue par lequel un service de télévision est délivré, dans un lieu public ou non, y compris la catch up TV,
3. exploitation vidéographique, par téléchargement ainsi que par tous autres supports audiovisuels mis à la disposition du public en France, ou à l'étranger, par vente, location ou échange,
4. exploitation par tout système informatique, incluant notamment les réseaux télématiques et d'information à distance, y compris l'exploitation numérique, on-line (Internet), la VOD, SVOD, l'exploitation sur systèmes multimédias incluant notamment CDI, DVD, et CD Roms, ainsi que l'exploitation par CD Plus (ou CD Extra),
6. édition et publication sur tous supports, et
7. promotion et publicité.

Les droits ainsi cédés comportent en outre le droit d'effectuer des diffusions par extraits ou partielles, transformations, adaptations, arrangements, coupures, montages, insertions de séquences publicitaires ou parution à l'image du logo du diffuseur nécessaires pour la diffusion ou l'exploitation des images.

Fait à _____, le _____
Signature de l'intéressé (e) précédée de la mention manuscrite " Lu et approuvé ".